

**MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE
ET DE LA FORMATION**

**DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION DES ETUDES, DE
L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
ET DES BATIMENTS SCOLAIRES
DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

DEUXIEME DEGRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

OPTION DE BASE : SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION COMPLEMENTAIRE : TRAVAUX DIRIGES

4^e ANNEE

ENSEIGNEMENT GENERAL

Avril 1992

INTRODUCTION

Après une large consultation des professeurs, le programme de l'option de base « sciences économiques » à 4 h/s et de l'option complémentaire « travaux dirigés de sciences économiques » à 2 h/s (ou à 1 h/s) de 4^e G prend sa forme définitive en un fascicule unique.

La répartition des matières est la suivante :

- 4^e G :
- droit civil : 1 h/s.
 - économie de l'entreprise : 2 h/s.
 - économie générale : 1 h/s.

Les différents cours doivent s'enseigner tout au long de l'année : il est donc hors de question de doubler, pendant le premier semestre, le nombre d'heures prévues pour un cours en vue de terminer celui-ci vers la moitié de l'année scolaire.

La présentation générale est la même que pour les programmes de 1^{ère} A, de 2^e année commune et de 3^e G. En outre, il a été tenu compte des impératifs suivants :

1. éviter les trop nombreuses redites d'une année à l'autre de contenus équivalents abordés dans un même contexte pédagogique.
2. Assurer une cohérence, la plus parfaite possible, des matières enseignées de la 1^{ère} à la 4^e.
3. Définir les contenus de matières de façon précise et détaillée.
4. Prévoir des objectifs généraux et des objectifs opérationnels pour chaque chapitre.
5. Proposer un modèle de tableau de planification des activités pédagogiques dans le respect de la circulaire ministérielle du 16 novembre 1988.
6. Prévoir des exemples de supports et de démarches méthodologiques particulièrement bien adaptés aux matières abordées en fonction du temps qui leur est consacré, des objectifs du programme et du niveau des élèves.

Les principales modifications par rapport aux programmes précédents sont les suivantes :

1. En 4^e G, les différences avec l'ancien programme n° 7/4959 du 11/8/80 sont sensibles :
 - a) le cours d'économie appliquée est supprimé
 - b) le cours de comptabilité passe à 2 h/s
 - c) le programme prend une présentation identique à celui de 3^e G
2. Le cours de travaux dirigés de 4^e G à 2 h/s (ou à 1 h/s) constitue le prolongement de l'option de base à 4 h/s et porte sur les différentes branches de celle-ci. Les régimes matrimoniaux ayant été supprimés du nouveau programme de 3^e G, les contrats de mariage pourront être abordés dans le cadre du cours de T.D. de 4^e G (sous la forme de T.D. et non pas sous l'aspect « contenu »).

D'une manière générale, la commission a eu le souci d'alléger les programmes (un programme trop chargé risque de servir d'alibi) au profit de la démarche pédagogique (cesser de courir après le temps des contenus pour prendre le temps de la démarche).

CONSEILS METHODOLOGIQUES

Nous renvoyons le professeur au cadre global de réflexion défini dans le vade-mecum du professeur de sciences économiques (disponible sur simple demande au C.A.F. de Huy, rue Grégoire Bodart 1a – tél. : 085/23 19 32) et plus particulièrement au points relatifs à :

1. l'évaluation
2. le schéma d'analyse d'une leçon
3. la pédagogie de maîtrise
4. les compétences globales
5. les performances-seuils
6. les exemples de questions d'évaluation

Le professeur s'en inspirera pour faire cadrer son action pédagogique avec la philosophie générale qui s'en dégage.

Nous mettons le professeur en garde contre l'impression trompeuse que les nouveaux programmes sont plus chargés que les anciens : les contenus de matières à aborder sont simplement énumérés de façon plus précise et détaillée.

En outre, le plan de répartition dans le temps des matières à enseigner élaboré par le professeur (le programme prévoit d'ailleurs un nombre de périodes conseillé pour chaque chapitre ou partie de cours) est l'outil indispensable pour éviter, d'une part, des dépassements d'objectifs concernant certains chapitres du programme et, d'autre part, le survol de notions « au pas de charge » en fin d'année pour les derniers chapitres.

Le professeur est le gestionnaire avisé d'un contenu notionnel en fonction de son public, des objectifs de formation définis et du temps disponible.

Il convient également de signaler que si de nombreuses répétitions ont été éliminées dans les programmes entre le 1^{er} et le 2^e degré de l'enseignement général, certaines matières déjà abordées en 1^{ère} A ou en 2^e année commune doivent à nouveau être enseignées au 2^e degré, auquel cas le professeur évitera que des contenus équivalents soient étudiés dans un même contexte pédagogique : l'approche en sera différente et les supports utilisés seront adaptés à l'âge des élèves.

Dans tous les cas, l'accent sera mis sur la démarche plutôt que sur les contenus. Par exemple, il ne s'agit pas de donner aux élèves un cours systématique de droit, mais de les rendre attentifs aux implications juridiques des phénomènes économiques étudiés. Les contenus ne devront donc pas être vus de manière exhaustive (pas d'énumération de tous les cas et sous-cas), mais bien abordés dans le sens d'une logique de formation.

En effet, le savoir n'est pas une somme de connaissances dont les enseignants sont les dépositaires et qu'ils ont pour mission de transmettre aux élèves. Au contraire, chaque élève doit construire son propre savoir c-à-d. structurer ses schémas mentaux progressivement afin de pouvoir accomplir les démarches intellectuelles permettant de réagir avec succès à une situation donnée.

Le but ultime de tout enseignement est donc de faire acquérir aux élèves des aptitudes en matière de savoir-faire et de savoir être (savoir devenir) dont la liste figure en page 22 du vade-mecum du professeur de sciences économiques.

La stratégie du professeur doit être pensée en conséquence : on comprend facilement que l'enseignement frontal ne permettra pas de réaliser les objectifs qui viennent d'être définis.

Il conviendra au contraire de privilégier l'activité des élèves, mais encore faut-il qu'il s'agisse d'une véritable activité. Ainsi, proposer un exercice de comptabilité à une classe et envoyer les élèves les uns après les autres au tableau pour y passer une écriture comptable déplace beaucoup de monde et donne l'impression d'une classe active, mais est-ce bien le cas ?

La véritable activité consiste à mettre les élèves en situation « problème ». Ceux-ci travailleront alors seul ou en groupes et essayeront d'atteindre l'objectif final qui leur est proposé en structurant progressivement leur propre cheminement mental.

Les instructions données aux élèves seront claires et précises et le professeur prendra soin d'appuyer son enseignement sur de nombreux supports pédagogiques : documents, carte, statistiques, schémas, textes lacunaires, graphiques, questions écrites, etc. Ainsi qu'il a déjà été dit, les supports et démarches méthodologiques doivent être adaptés aux matières abordées en fonction du temps qui leur est accordé (d'où l'importance du plan de répartition dans le temps des matières à enseigner), des objectifs du programme, des objectifs du professeur et de l'âge et du niveau des élèves (p. ex., on n'enseigne pas le droit en 3^e G. comme on l'enseigne en 6^e G.)

Des synthèses partielles seront construites chaque fois que cela est possible et au moins à la fin de chaque chapitre.

Le professeur guidera les élèves dans leur travail d'analyse et de synthèse, dans l'exploitation des ressources de la médiathèque et la bibliothèque et ne perdra pas de vue que les élèves doivent être capables de réaliser de petits travaux personnels et d'en exposer brièvement les résultats, de rédiger et de prendre des notes personnelles, etc (relire ici encore la page 22 du vade-mecum du professeur de sciences économiques).

ECONOMIE GENERALE

1 période par semaine

Chapitre 1. LE CIRCUIT ECONOMIQUE, L'EQUILIBRE ECONOMIQUE

A. OBJECTIF GENERAL

L'élève sera capable de prendre conscience de l'interdépendance qui existe entre les composantes de l'économie.

B. OBJECTIFS OPERAITONNELS

L'élève sera capable de :

1. définir les notions spécifiques au circuit économique.
2. rappeler l'objet, les caractéristiques et le rôle des éléments constitutifs du circuit économique ainsi que les relations existant entre eux.
3. Construire un schéma du circuit économique sur la base des agents économiques et des flux.
4. Dédire la notion d'équilibre économique.

C. CONTENU ET SUGGESTIONS METHODOLOGIQUES

Chap. 1 : Le circuit économique, l'équilibre économique

rappel des notions étudiées en 3 ^e OB sciences économiques sur base du schéma de l'activité économique : activité économique, agents économiques, flux, marchés, emplois, ressources, tableau économique, égalité, équilibre économique.	schéma du circuit économique 3 périodes
---	--

Chapitre 2. LE ROLE ECONOMIQUE DE L'ETAT

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'élève sera capable de :

1. prendre conscience de la raison d'être d'un interventionnisme de l'Etat.
2. situer l'Etat sur l'échiquier économique national.
3. établir des relations entre l'action économique de l'Etat et les exigences de la vie en société.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'élève sera capable de :

1. définir les termes, notions et concepts propres au rôle économique de l'Etat.
2. énoncer et caractériser les différentes missions économiques de l'Etat
3. analyser les modalités d'intervention des pouvoirs publics dans l'économie.
4. établir un parallélisme entre le rôle de l'Etat et celui des autres agents économiques.
5. Apprécier l'impact social de l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie.
6. différencier prélèvements de dépenses de l'Etat.
7. analyser la consommation publique.
8. illustrer le principe de l'Etat, redistributeur de revenus.
9. différencier les prélèvements fiscaux des prélèvements parafiscaux.
10. caractériser la fiscalité directe et ses modalités de fonctionnement.
11. caractériser la fiscalité indirecte.
12. analyser un tableau de cotisations de sécurité sociale.
13. distinguer avantages sociaux d'interventions à caractère social.

Chap.2. : Le rôle économique de l'Etat

- | | |
|--|--|
| 1) nature de l'agent économique Etat | Tenir compte de la régionalisation et de la communautarisation |
| 2) caractère social ou économique de l'activité de production des organismes publics (Etat → Administrations, Etat → Entreprises : rappel 3 ^e) | Liaisons avec les cours de géographie et d'histoire |
| 3) importance économique de l'Etat (Administrations), critères : <ul style="list-style-type: none">a) prélèvements et dépenses courantes de l'Etat,b) importance du produit de l'Etat en tant qu'agent économiquec) importance des effectifs des agents des services publics | Analyse de la part que l'Etat prélève sur le PNB, de l'évolution des dépenses de l'Etat en fonction du PNB, de la part de l'Etat dans la formation du PNB, tableaux statistiques : analyse, commentaires. |
| 4) l'Etat consommateur : la consommation publique | |
| 5) l'Etat redistributeur de revenus <ul style="list-style-type: none">a) les prélèvements fiscaux – nature – espèces (impôts directs, indirects)b) les prélèvements parafiscaux ou de sécurité socialec) redistribution des revenus :<ul style="list-style-type: none">- sous forme d'avantages sociaux par le biais de la sécurité sociale- sous forme d'intervention à caractère social (CPAS)d) l'Etat assure les services collectifs<ul style="list-style-type: none">- nature- espèces | Analyse de la consommation publique par rapport au PNB

Statistiques, précomptes : profess. (fiche de rémunération), foncier (extrait de rôle), mobilier
Statistiques
Tableaux des cotisations de sécurité sociale

Les allocations sociales |
| 6) l'Etat, régulateur de l'économie <ul style="list-style-type: none">a) les raisons de l'intervention de l'Etatb) les instruments d'intervention (notions) | Bulletins bancaires
Constitution de dossiers
Extrait de presse |

8 périodes

Chapitre 3. LES RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

A. OBJECTIFS GENRAUX

L'élève sera capable de :

1. Prendre conscience des disparités existant au niveau des blocs économiques.
2. Cerner la problématique socio-économique des pays du tiers-monde
3. Prendre attitude face au sous-développement.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'élève sera capable de :

1. Définir les notions propres aux relations commerciales internationales.
2. Analyser la structure du commerce extérieur de l'UEBL.
3. Identifier les composantes du commerce mondial.
4. Classer des nations selon le bloc économique auquel elles appartiennent.
5. Distinguer la situation économique des pays industrialisés de celle des pays en voie de développement.
6. Caractériser les blocs économiques.
7. Synthétiser le dialogue Nord-Sud.
8. Apprécier les mesures internationales prise dans le cadre de l'aide au sous-développement.
9. Illustrer les principales caractéristiques du sous-développement.

Chap. 3 : Les relations commerciales internationales

1) La situation de la Belgique dans le cadre de l'UEBL

Valeur du commerce mondial, des importations et des exportations de l'UEBL, répartition géographique, classification des produits, balance commerciale, importance économique des exportations.

Brochure « Le commerce extérieur de l'UEBL » OBCE, BRUX

2) La situation des pays en voie de développement

a) Evolution de la structure du commerce mondial

Bulletins bancaires,

b) Les blocs économiques :

- Les pays industrialisés
- Les pays de l'OPEP
- Les pays à économie planifiée
- Les pays en voie de développement
- Le NPI (nouveaux pays industrialisés)

exemples, KB : la nouvelle division internationale du travail, Naissance difficile d'un nouvel ordre économique

c) Caractéristiques du sous-développement

- Caractères démographiques, sociaux, économiques
- Perspectives de développement : efforts internes, efforts externes

l'échec du dialogue Nor-Sud, les NPI

constitution de dossiers

d) Les relations Nord- Sud

- La CNUCED (Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement)
- La convention de Lomé ...
- Les pays de l'A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique)

7 périodes

Chapitre 4. L'ORGANISATION DES ECHAGES INTERNATIONAUX

A. OBJECTIFS GENERAUX.

L'élève sera capable de :

1. Prendre conscience de l'internationalisation de l'économie
2. Situer la CEE sur l'échiquier économique international.
3. Prendre conscience de la nécessité d'aborder les échanges internationaux sous un angle nouveau : la dimension européenne.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS.

L'élève sera capable de :

1. Définir les termes et concepts relatifs aux échanges internationaux.
2. Caractériser et illustrer le rôle des principales institutions organisant les échanges internationaux.
3. Différencier accords de coopération d'accords d'intégration.
4. Retracer l'histoire de la CEE.
5. Enoncer et caractériser les principales politiques de la Communauté européenne.
6. Distinguer le rôle des différentes institutions européennes.
7. Caractériser les relations entre la CEE et les pays tiers.
8. Montrer et analyser l'impact des cartels dans les échanges internationaux.
9. Apprécier l'unification européenne sur la base d'une comparaison entre les objectifs et les réalisations.
10. Caractériser le Grand Marché de 1993.

Chap. 4 : L'organisation des échanges internationaux

- | | |
|--|--|
| 1) la libéralisation des échanges commerciaux, rôle du GATT, de l'OCDC | Constitution de dossier |
| 2) les blocs économiques et les accords <ul style="list-style-type: none">- accords de coopération- accords d'intégration | Brochures bancaires, exemples KB :
Accords de la CEE avec les pays tiers, l'Asean |
| 3) la Communauté économique européenne (CEE) <ul style="list-style-type: none">a) les grandes étapes de l'intégration européenneb) les institutions de la CEEc) les efforts d'intégration<ul style="list-style-type: none">- sur le plan monétaire- sur le plan politique | Liaisons avec les cours de géographie et d'histoire |
| 4) les politiques de la CEE <ul style="list-style-type: none">- les politiques économiques générales (en matière conjoncturelle)- les politiques sectorielles (politique agricole, énergétique)- la politique régionale (FEDR) | |
| 5) la CEE et les pays tiers <ul style="list-style-type: none">- tarif extérieur commun- les accords préférentiels<ul style="list-style-type: none">a) les accords de coopérationb) les accords commerciaux | |
| 6) la CEE et les cartels internationaux de producteurs (OPEP et autres ...) | |
| 7) le grand Marché de 1993 (le Marché unique) (1/01/93) | |
- 7 périodes

Chapitre 5. LA BALANCE DES PAIEMENTS

A. OBJECTIF GENERAL

L'élève sera capable de comprendre la signification d'une balance des paiements d'un pays et de son solde.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'élève sera capable de :

1. Enoncer les composantes d'une balance des paiements.
2. Définir chaque composante de la balance des paiements.
3. Interpréter le solde de la balance des paiements.
4. Illustrer et analyser les éléments constitutifs de la balance des paiements.
5. Distinguer balance commerciale de balance des paiements.

Chap. 5 : La balance des paiements

- 1) les divisions de la balance des paiements
- 2) le déséquilibre
- 3) le financement du solde

Documents de base :
balance des
paiements

Schéma structuré

Document réel
Extraits de presse
Constitution de
dossiers

2 périodes

Chapitre 6. SYNTHES GLOBALE DU COURS D'ECONOMIE GENERALE.

A. OBJECTIF GENERAL

L'élève sera capable de représenter d'une manière synthétique les composantes de l'activité économique mondiale.

B. OBJECTIF OPERATIONNEL

L'élève sera capable d'établir un schéma complet (circuit) de l'activité économique.

Chap. 6 : Synthèse globale du cours d'Economie générale

Schéma complet du circuit de l'activité économique

1 période

La ventilation est donnée à titre indicatif, elle représente 28 périodes annuelles, y compris l'évaluation formative et certificative.

Bibliographie

- Bulletins bancaires et notamment de la KB
- Brochure « Le commerce extérieur de l'UEBL », OBCE (Office belge du commerce extérieur), Bruxelles
- Annuaire statistique, INS, Bruxelles
- Commission des communautés européennes, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles ou rue Archimède 73 1040 Bruxelles ou Bâtiment Jean Monet, rue Alcide De Gasperi 2920 Luxembourg GDL
 - Documentation européenne
 - Le dossier de l'Europe
 - Europe information
 - L'Europe en chiffres
- Dossier CAF N° 3 Le commerce extérieur ...
- Initiation à la vie économique Tome N° 9, Wauthy, La Procure
- CNCD (Centre National de Coopération au développement) Quai du Commerce, 9, 1000 Bruxelles
- Jean de Lannoy, Avenue du Roi 202, 1060 Bruxelles : importateur officiel des publications des institutions suivantes : ONU, UNESCO, FAO, GATT, Banque Mondiale, documentation française, AIEA, FMI, OCDE, CEE (certaines publications sont gratuites)
- L'Europe dans l'enseignement, journées européennes dans les écoles, circulaire JD/JW/DB/91-46 du 18/04/91
- Atlas de la Communauté européenne et dossiers pédagogiques, Centre technique de l'enseignement de la Communauté française, 2B route de Bavez, 7230 Frameries (tél. 065/667322).
- Géographie du temps présent, Classes terminales 1989, Collection GREHG, Hachette Lycées
- Bulletin trimestriel d'information, Association des professeurs de sciences économiques, 300 BEF, Compte 068/0803030/91
- Centre de documentation économique et sociale, CEDES Faculté des sciences économiques et sociales, rempart de la Vierge 8, 5000 Namur, tél. 081/724810 : Revue de la presse, Mini-dossiers (ex. La Suède candidate à la CEE 9p.), Revue de statistiques
- Dossiers du CRISP, rue du Congrès 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/21883226
- INBEL (Information et Documentation belge), rue Montoyer 1040 Brux. , tél. 02/5126688

DROIT CIVIL

1 période par semaine

Chapitre 1. LES PERSONNES

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'élève sera capable de :

1. Prendre conscience de la nécessaire évolution des dispositions juridiques relatives aux personnes
2. Se situer juridiquement au sein de sa famille et de la société
3. Prendre conscience du rôle protecteur des règles juridiques concernant les personnes.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'élève sera capable de :

1. Définir les termes et expressions propres aux personnes.
2. Différencier et illustrer les droits détenus par les personnes.
3. Caractériser les attributs de la personne physique.
4. Apprécier les raisons et conséquences d'une réduction de l'âge de la majorité civile.
5. Rappeler les droits et devoirs issus des relations familiales.
6. Démontrer le souci du législateur de protéger la personne et la famille.
7. Etablir un tableau synthétique des différents régimes d'incapacité.
8. Citer et caractériser les types de divorce.

C. CONTENU ET SUGGESTIONS METHODOLOGIQUES

Supports et démarches

- Textes
- Articles du code civil (livre II et III)
- Documents réels
- Avis judiciaires
- Extraits de presse
- Situations problèmes

Chap. 1 : Les personnes

Rappel : démarche proposée

Elaboration d'un scénario reprenant les événements essentiels influençant le statut juridique d'une personne physique ou montage de documents ou réalisation de situations d'apprentissage sous forme de situations problèmes

3 périodes

Chapitre 2. LES BIENS

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'élève sera capable de :

1. Prendre conscience de l'adaptation permanente des dispositions juridiques concernant les biens aux exigences de la vie contemporaine.
2. Cerner les raisons d'être des démembrements de la propriété.
3. Transférer, dans un contexte économique, les principes juridiques relatifs aux biens.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'élève sera capable de :

1. Définir les termes et expressions propres aux biens.
2. Différencier chose de bien.
3. Caractériser, différencier, illustrer et classer les biens selon leurs catégories :
 - a) Biens corporels et incorporels
 - b) Biens consommables et non consommables
 - c) Biens fongibles et non fongibles
 - d) Biens meubles et immeubles
4. Distinguer et illustrer :
 - a) Droits personnels et droits patrimoniaux
 - b) Droits réels et droits de créance
5. Caractériser et illustrer la notion de droits intellectuels.
6. Caractériser, illustrer et différencier les éléments constitutifs de la propriété, l'usufruit et la servitude.
7. Enoncer les droits et devoirs des parties concernées par la propriété, l'usufruit et la servitude.
8. Enoncer, caractériser et illustrer les modes d'acquisition de la propriété.
9. Reconnaître le mode d'acquisition de la propriété correspondant à une situation donnée.
10. Démontrer et justifier que le droit de propriété rencontre certaines limites.
11. Enoncer, caractériser et illustrer les sources de l'usufruit et des servitudes.
12. Enoncer, caractériser et illustrer les modes d'extinction de l'usufruit et des servitudes.
13. Enoncer les principes et résoudre des cas ponctuels relatifs aux modalités de preuve de la propriété
14. Analyser des jugements simples portant sur la propriété et ses démembrements.
15. Différencier propriété mobilière de propriété immobilière.

Chap. 2 : Les biens

A) les choses et les biens

- 1) nature
- 2) les catégories de biens
 - consommables, non consommables, fongibles, non fongibles, corporels, incorporels, meubles, immeubles
 - meubles : par nature, par détermination de la loi, par anticipation,
 - immeubles : par nature, par destination, par l'objet auquel ils s'appliquent
- 3) les droits patrimoniaux
 - les droits réels
 - les droits personnels ou de créance
 - les droits intellectuels

3 périodes

B) la propriété

- 1) le droit de propriété : droit réel, caractères
- 2) la propriété mobilière, propriété immobilière
- 3) les preuves de la propriété
- 4) les droits que confère la propriété
- 5) les limites du droit de propriété
- 6) les différentes façons d'acquérir la propriété
 - a) modes originaires (occupation, accession, prescription, invention)
 - b) dérivés : succession, donation, convention
- 7) la copropriété

4 périodes

C) l'usufruit

- 1) la nature
- 2) les droits de l'usufruitier
- 3) les sources de l'usufruit
- 4) l'extinction de l'usufruit

1 période

D) les servitudes

- 1) la nature
- 2) les différentes catégories de servitudes
- 3) les sources des servitudes
- 4) l'extinction des servitudes

1 période

Chapitre 3. LES OBLIGATIONS.

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'élève sera capable de :

1. Prendre conscience du réseau d'obligations dans lequel se situe le citoyen.
2. Cerner l'environnement juridique des obligations issues de la vie en société.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'élève sera capable de :

1. Définir les termes et expressions propres aux obligations.
2. Enoncer, caractériser et illustrer les types d'obligations.
3. Reconnaître, dans des situations données, le type d'obligation.
4. Citer, caractériser et illustrer les sources des obligations.
5. Choisir la source d'obligation correspondant à un cas déterminé.
6. Caractériser les différentes modalités des obligations.
7. Classer les obligations en fonction de :
 - a) Leur type
 - b) Leurs modalités
8. Enoncer, caractériser et illustrer les principaux modes d'extinction des obligations.
9. Reconnaître le mode d'extinction des obligations relatives à des situations données.
10. Différencier exécution volontaire d'exécution forcée.

Chap. 3 : Les obligations

- 1) la nature
- 2) les objets de l'obligation (donner, faire, ne pas faire)
- 3) les sources des obligations (la loi, le contrat, le quasi-contrat, le délit, le quasi-délit)
- 4) les modalités des obligations (pure et simple, à terme, à condition, divisible, indivisible, solidaire)
- 5) l'extinction des obligations (paiement, confusion, compensation, remise de dette, prescription)
- 6) l'exécution des obligations
 - exécution volontaire
 - exécution forcée

5 périodes

Chapitre 4. LES CONTRATS

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'élève sera capable de :

1. Prendre conscience de l'environnement juridique d'un contrat.
2. Considérer un contrat comme la finalisation des modalités liant les parties concernées.
3. Situer et justifier le recours au contrat dans la société contemporaine.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

1. Définir les termes et expressions propres aux contrats.
2. Différencier accord de contrat.
3. Enoncer les conditions de validité des contrats.
4. Enoncer les vices de la volonté.
5. Illustrer les caractères juridiques des contrats.
6. Démontrer que le contrat est source de droits et d'obligations.
7. Résoudre des cas portant sur le respect des conditions de validité des contrats.
8. Classer des contrats d'après des critères déterminés.
9. Découvrir, dans des situations données, les conséquences d'une absence de contrat ou de lacunes dans la rédaction.

Chap. 4 : Les contrats

- 1) la nature
- 2) les conditions de validité des contrats (consentement – vices, objet, capacité, cause)
- 3) les effets des contrats
- 4) la classification des contrats d'après :
 - a) le mode de formation : consensuels, réels, solennels
 - b) les effets des contrats : synallagmatiques, unilatéraux
 - c) l'exécution des contrats : à titre gratuit, onéreux...

4 périodes

Chapitre 5. ANALYSE D'UN CONTRAT

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'élève sera capable de :

1. Découvrir, analyser et interpréter les spécificités techniques et juridiques d'un contrat déterminé.
2. Acquérir les mécanismes d'analyse d'un contrat.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'élève sera capable de :

1. Définir les principales notions juridiques spécifiques au contrat.
2. Identifier les droits et obligations essentielles des parties contractantes.
3. Enoncer les caractères juridiques du contrat.
4. Analyser les documents relatifs au contrat.
5. Différencier les formes sous lesquelles l'objet du contrat peut se présenter.
6. Illustrer les modalités spécifiques au contrat.
7. Dégager, dans des situations données, la mission de protection dévolue au contrat.

Chap. 5 : Analyse d'un contrat

Au choix :

- a) Le contrat de vente
- b) Le contrat de louage de chose ou bail
- c) Le contrat de prêt
- d) Le contrat d'assurance

Remarque : le contrat de vente a été, en principe, étudié en 3^e OB sciences économiques

3 périodes

Chapitre 6. LA RESPONSABILITE CIVILE.

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'élève sera capable de :

1. Prendre conscience de la place prépondérante de la responsabilité civile dans la vie en société contemporaine et de l'obligation de protéger les victimes.
2. Comprendre les principes, les implications et la nécessité d'une responsabilisation du citoyen.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'élève sera capable de :

1. Définir les termes et expressions spécifiques à la RC.
2. Différencier les types de responsabilité.
3. Enoncer et expliquer les éléments constitutifs de la RC.
4. Résoudre des cas concrets entraînant un litige de RC.
5. Reconnaître, dans des situations données, le type de responsabilité engagée.
6. Illustrer les types de responsabilité
7. Déterminer le rôle de l'assurance RC.
8. Analyser des jugements relatifs à des litiges simples en matière de RC.

Chap. 6 : La responsabilité civile

- 1) la nature
- 2) la responsabilité civile et pénale
- 3) les conditions d'application (dommage, faute, la causalité)
- 4) les types de responsabilité :
 - a) du fait d'autrui
 - b) du fait des choses

3 périodes

Chapitre 7. LES MODES DE PREUVE

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'élève sera capable de :

1. Prendre conscience de la nécessité, pour le citoyen, de détenir la preuve de ses droits.
2. Cerner les différents modes de preuve en droit.

B. OBJECTIFS OPERATIONNELS.

L'élève sera capable de :

1. Définir les termes spécifiques aux modes de preuve.
2. Citer et caractériser les principaux modes de preuve.
3. Différencier faits matériels de faits juridiques.
4. Caractériser les modes de preuve en matière civile et en matière commerciale.
5. Déterminer, dans des situations données, à qui incombe la charge de la preuve.
6. Choisir et justifier le moyen de preuve adapté à une situation donnée.
7. Comparer les différents modes de preuve quant à la portée de leur force probante.
8. Spécifier les limites de chaque mode de preuve.

Chap. 7 : Les modes de preuve

- 1) la nature
- 2) faits matériels ou faits juridiques
- 3) matière civile ou matière commerciale
- 4) la preuve en droit civil (l'écrit, le témoignage, les présomptions, l'aveu, le serment)

3 périodes

Remarques :

- la ventilation est donnée à titre indicatif, elle représente 30 périodes annuelles, y compris l'évaluation formative et certificative,
- le schéma du programme suit la structure de l'ouvrage « Manuel de Droit civil, Le patrimoine », collection Ingber, Ed. Labor, auteurs Cahen, Dalcq, Dubuffet, Ralet

Autres ouvrages recommandés

- Notions de droit civil, Alexander, Ed. De Boeck
- Droit civil, Wauthy, Duchesne, Ed. La Procure, Namur
- Fiches de la CGER, rue de la Montagne 30-32, 1000 Bruxelles
- Droit civil belge, Marabout
- Droit des assurances, Union professionnelle des entreprises d'assurance, Square de Meeüs 29, 1040 Bruxelles
- Test-Droit
- Dossiers du CRISP, rue du Congrès 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/2183226
- INBEL (Information et Documentation Belge) rue Montoyer, 1040 Bruxelles, tél. 02/5126688

ECONOMIE DE L'ENTREPRISE

2 périodes par semaine

ECONOMIE DE L'ENTREPRISE

2 périodes par semaine, 60 périodes par an y compris l'évaluation formative et certificative (4 périodes-bulletin)

L'objectif général du cours de comptabilité est de dégager les principes fondamentaux de comptabilisation et de montrer que la comptabilité est avant tout un outil de gestion dans les mains du chef d'entreprise. Il ne s'agit, en aucun cas, de former des techniciens de la comptabilité.

INTRODUCTION :

Les objectifs de la comptabilité

1^{er} partie : LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

1^{ère} étape : Eléments de comptabilité de situation

Objectifs

L'élève sera capable de :

- Différencier les postes du bilan en avoirs et dettes, emplois ressources, en valeurs actives et valeurs passives
- Enregistrer les mutations affectant une valeur active et une valeur passive dans le maintien de l'égalité fondamentale du bilan
- Distinguer les ressources propres des ressources étrangères
- Différencier les opérations productives des opérations improductives
- Déterminer la situation nette (actif net) d'une entreprise et calculer le résultat de l'exercice par modification de la situation nette entre le début et la fin de l'exercice
- Présenter le bilan dans sa forme légale
- Définir la raison d'être des comptes
- Décomposer le bilan en comptes
- Transposer les règles d'équilibre vers l'enregistrement, dans les comptes, des opérations abordées dans les bilans successifs
- Dédire de cette transposition les règles de fonctionnement des comptes
- Calculer le solde d'un compte
- Déterminer la nature du solde d'un compte et sa position dans le compte (au débit ou au crédit)
- Clôturer les comptes et dresser le bilan sur base des données de clôture
- Réouvrir les comptes au début de l'exercice suivant
- Dégager la notion de comptabilité en partie double.

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

A. LE BILAN

6 périodes

1. Le bilan initial
2. Les bilans successifs
Dégager les 4 types de compensations à l'intérieur du bilan à travers :
 - des opérations improductives qui feront notamment apparaître la diversification des ressources (dettes)
 - des opérations productives génératrices d'un résultat
3. détermination de la situation nette de l'entreprise et calcul du résultat par modification de cette situation nette
4. forme et présentation du bilan en droit belge

SUPPORTS ET DEMARCHE

- partir d'un bilan initial très simple : par exemple, un immeuble et des avoirs en espèces
- « enrichir » la situation initiale par les opérations dans les bilans successifs
- partir du bilan réel d'une entreprise de la région pour introduire la structure légale du bilan

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

B. LES COMPTES DE BILAN

6 périodes

1. Raison d'être
2. Ouverture des comptes : création, report du montant
3. Enregistrement des opérations dans les comptes :
 - Règles de fonctionnement
 - Procédure à suivre pour chaque opération
4. Clôture des comptes
5. Réouverture des comptes
6. Notion de comptabilité en partie double

SUPPORTS ET DEMARCHE

Schéma de synthèse sur transparent

2^e étape : Eléments de comptabilité de gestion

Objectifs

L'élève sera capable de :

- Prendre conscience de l'insuffisance du calcul du résultat au départ des modifications de la situation nette de l'entreprise
- Distinguer les charges et les produits
- Distinguer les grandes catégories de charges et les grandes catégories de produits
- Enregistrer, dans les comptes appropriés, les charges et les produits
- Clôturer les comptes de gestion
- Saisir le jeu du compte de gestion « variation des stocks de marchandises »
- Présenter le compte de résultats sous forme de liste et sous forme de compte.

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

7 périodes

- A. Calcul du résultat au départ de la modification de la situation nette d'une entreprise et insuffisance d'un tel calcul
- B. Création, fonctionnement et clôture des comptes de gestion (charges et produits)
- C. Le compte de gestion « Variation des stocks de marchandises »
- D. Le compte de résultats (sous forme de liste et de compte)

SUPPORTS ET DEMARCHE

- La notion de charge et de produit n'est pas toujours facile à faire comprendre aux élèves. Il convient donc de l'illustrer par de nombreux exemples.
- Partir d'un compte de résultats réel d'une entreprise de la région pour introduire la présentation légale des résultats

3^e étape : LA JOURNALISATION

Objectifs

L'élève sera capable de :

- Prendre conscience des exigences légales en matière d'enregistrement des opérations d'une entreprise
- Se rendre compte que la forme du journal a beaucoup évolué

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

1 période

- A. L'enregistrement au Journal
- B. Modèle d'écriture au Journal
- C. Exemples d'une écriture au Journal

SUPPORT ET DEMARCHE

Il conviendra de montrer aux élèves et d'analyser avec eux des documents réels relatifs à l'enregistrement au Journal et notamment des listings.

4^e étape : Plan comptable minimum normalisé

Objectifs

L'élève sera capable de :

- Saisir tout l'intérêt du P.C.M.N.
- D'utiliser le P.C.M.N.

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

1 période

- A. But
- B. Présentation et structure

SUPPORTS ET DEMARCHE

Le plan comptable sera l'outil indispensable dans les mains de l'élève lors de la comptabilisation de toute opération comptable. L'élève sera capable d'en maîtriser progressivement la structure générale, il y fera référence chaque fois que sa mémoire sera prise en défaut.

2^{ème} partie : LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

I. LES OPERATIONS D'EXPLOITATION

Objectifs

L'élève sera capable de :

- Enregistrer dans les comptes appropriés tous les éléments d'une facture et d'une note de crédit y compris la T.V.A. tant dans la comptabilité de l'acheteur que dans celle du vendeur.
- Distinguer les comptes collectifs Clients et Fournisseurs des comptes individuels.
- Enregistrer l'effet d'une modification de créance sur un client lorsqu'elle risque de devenir difficilement récupérable
- Enregistrer l'émission d'une lettre de change, l'endossement, l'escompte, l'encaissement ou le règlement de cette lettre de change dans la comptabilité des différents intervenants
- Enregistrer les variations des disponibilités de l'entreprise
- Enregistrer les opérations de fin de mois relatives au frais de personnel.

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

A. Les achats et les ventes 5 périodes

1. Bref rappel des documents et du mécanisme de la T.V.A.
2. Facture
 - simples
 - avec frais accessoires
 - avec réductions commerciales : rabais, remise, ristourne
 - avec réductions financières : escompte
3. Notes de crédit
 - retour de marchandises
 - R.R.R. hors facture
 - erreurs de facturation

B. Créances et dettes commerciales 7 périodes

1. Clients et Fournisseurs : comptes collectifs et comptes individuels
2. Créances douteuses
3. Effets de commerce : la lettre de change
 - création
 - circulation par endossement
 - négociation
 - encaissement

C. Règlement des opérations commerciales 2 périodes

1. en espèces
2. par l'intermédiaire de l'O.C.P.
3. par l'intermédiaire d'une banque ou autre organisme financier

D. Les frais de personnel 4 périodes

1. la rémunération et sa comptabilisation :
 - rémunération brute, retenues ONSS, précompte professionnel, rémunération nette
2. Les charges patronales et leur comptabilisation : O.N.S.S.

SUPPORTS ET DEMARCHE

L'exposé de la théorie se fera par référence constante au document réel : facture, note de crédit, lettre de change, pièce de caisse, extrait de compte, fiche de paie simple.

La matière relative aux effets de commerce n'ayant pas été abordée en 3^e année dans le cadre de l'étude des documents commerciaux, l'analyse comptable sera précédée de l'examen détaillé des documents utilisés.

De même, une bonne compréhension des opérations comptable relatives aux frais de personnel implique la connaissance des notions générales de législation sociale et de législation fiscale indispensables.

II. LES OPERATIONS FINANCIERES

Objectifs

L'élève sera capable de :

- distinguer l'emprunt du prêt
- comptabiliser la naissance de l'emprunt et du prêt
- comptabiliser les intérêts de l'emprunt et du prêt
- comptabiliser le remboursement de l'emprunt et du prêt
- saisir la notion de virement interne et comptabiliser une telle opération
- prendre conscience de l'obligation de payer l'impôt et comptabiliser les versements anticipés

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

1. Les dettes à plus d'un an 3 périodes
 - emprunt
 - charge d'intérêt
 - remboursement
2. Les créances à plus d'un an
 - naissance de la créance
 - produit d'intérêt
 - remboursement
3. Mouvement de trésorerie dans l'entreprise
 - les virements internes
4. Les charges fiscales : les versements anticipés

Objectifs

L'élève sera capable de :

Comptabiliser les opérations qui concernent tant le patrimoine de l'entreprise que le patrimoine du propriétaire.

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

1 période

- A. Les relations avec l'exploitant
 1. Les avances
 2. Les retraits
 3. La rémunération de l'exploitant
- B. Les charges et les produits de l'exercice

Pour mémoire, la comptabilisation de la plupart des charges et produits ayant été abordée précédemment

3^e partie : LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Objectifs

L'élève sera capable de :

- Avoir une vue globale du travail de fin d'exercice
- Comprendre le rôle de la balance de vérification
- Saisir le rôle des régularisations portant sur les charges et les produits
- Comprendre la portée générale des écritures d'inventaire relatives à l'amortissement, aux réductions de valeur, aux provisions pour risques et charges, aux variations des stocks, à la caisse et à l'estimation d'impôt.
- Définir la balance des comptes de gestion
- Etablir un compte de résultat (simple)
- Réaliser l'affectation du résultat dans le cas d'un report à l'exercice suivant (bénéfice ou perte) et dans le cas d'une distribution du bénéfice à l'exploitant et la comptabiliser
- Définir la notion de balance définitive
- Etablir un bilan (simple)
- Comprendre que l'annexe complète le bilan
- Saisir la nécessité de la clôture des comptes

Contenu et suggestions méthodologiques

CONTENU

I. Plan des travaux de fin d'exercice	1 période
II. Analyse des travaux et écritures de fin d'exercice	2 périodes
A. La balance de vérification	
B. Les régularisations de charges et de produits	
- Principe	
- UN cas, au choix à traiter dans les comptes de régularisation d'actif ET dans les comptes de régularisation de passif	
C. Les écritures d'inventaire	
Principe général	
1. Amortissement	3 périodes
- raison d'être : répartition de charge et rétention de ressources	
- tableau d'amortissement (linéaire et dégressif)	
- comptabilisation et présentation dans les comptes annuels	
- cession d'un bien partiellement amorti	
- présentation au bilan et dans les résultats	
2. Réduction de valeur	2 périodes
- raison d'être	
- comptabilisation des réductions de valeur sur créances à un an au plus	
- présentation au bilan et dans les résultats	
3. Provisions pour risques et charges	2 périodes
- raison d'être	
- comptabilisation des provisions pour grosses réparations et gros entretiens	
- présentation au bilan et dans les résultats	

4. Variations de stocks de marchandises et de matières consommables

5. Inventaire de la caisse

2 périodes

6. Estimation de l'impôt dû, en fin d'exercice

- impôt présumé < versements anticipés
- impôt présumé > versements anticipés

5 périodes

(y compris la monographie comptable)

D. Balance des comptes de gestion

E. Etablissement du compte de résultats (liste et compte)

F. Affectation du résultat

Comptabilisation (report et distribution à l'exploitant)

G. Balance définitive

H. Etablissement du bilan

I. Clôture des comptes

SUPPORTS ET DEMARCHE

L'étude proprement dite des écritures de fin d'exercice ne sera pas approfondie, l'objectif principal étant de montrer aux élèves tout l'intérêt de ces écritures. Par contre, il importe que les élèves aient une vue globale des travaux de fin d'exercice. Le meilleur moyen d'y arriver est de réaliser avec eux une monographie comptable complète qui, au départ d'une situation initiale, consistera dans l'enregistrement d'un certain nombre d'opérations de l'exercice et de fin d'exercice pour déboucher, en passant par les différentes étapes du travail de fin d'exercice (D, E, F, G), sur le bilan final et la clôture des comptes.

La monographie sera réalisée uniquement dans le cadre d'une évaluation formative et non dans celui d'une évaluation certificative.

L'essentiel n'est pas d'enregistrer un grand nombre d'opérations mais de montrer leur prolongement dans les différents documents comptables.

REMARQUES

- La ventilation horaire est donnée à titre indicatif
- Le schéma du programme suit, dans les grandes lignes, la structure de l'ouvrage « Introduction à la comptabilité », collection économie Labor, Editions LABOR, auteur VINCENT G.
- La définition des objectifs s'appuie sur la démarche adoptée dans le manuel « Comptabilité – cours programmé », Editions DE BOECK, auteur ANTOINE J.
- Autres ouvrages recommandés :
 - Technique quantitative de gestion 1 et 2, Editions DE BOECK, auteur DE MEUR A.
 - Comptabilité générale de l'entreprise, collection formation continue, Edition Office international de librairie, auteurs DELCOUR F., DELMOT A., GADEYNE D., JACQUES P.
 - La comptabilité à livre ouvert, tomes 1 à 4, Editions LA PROCURE, auteur HERVE J.

TRAVAUX DIRIGES

Option complémentaire à 1 ou 2 h/s.

COURS DE TRAVAUX DIRIGES DE SCIENCES ECONOMIQUES (option complémentaire à 2 h/s ou à 1 h/s)

CLASSE DE 4^e G.

Philosophie du cours :

Le cours de travaux dirigés est le prolongement de l'option de base à 4 h/s et porte sur les différentes branches de celle-ci, à savoir :

- le droit civil
- l'économie générale
- l'économie de l'entreprise

Rappelons qu'aucune matière nouvelle ne peut être abordée dans le cadre de ces travaux dirigés.

Evaluation :

L'option complémentaire « travaux dirigés » de 4^e G ne devrait pas faire l'objet d'examens : l'évaluation est donc continue.

Choix de travaux dirigés :

La liste ci-dessous est purement exemplative et donc ni obligatoire, ni limitative.

1) travaux dirigés de droit civil :

- applications relatives à la classification des biens, la propriété, l'usufruit, les servitudes, les obligations, les contrats, la responsabilité civile, les modes de preuve, etc.
- analyse de documents réels tels que : contrats, actes notariés (de propriété, de servitude), etc.
- analyse et exploitation de jugements simples (jurisprudence) en rapport avec le cours.
- établissement d'ordinogrammes relatifs à des situations juridiques
- résolution de cas pratiques divers trouvés dans des revues, journaux, périodiques, manuels de droit civil, etc.
- analyse d'un contrat différent de celui étudié dans l'option de base, par exemple le contrat de mariage (à envisager sous l'aspect « travaux dirigés » et non pas sous la forme d'un exposé de matières nouvelles à faire mémoriser par les élèves)

2) travaux dirigés d'économie générale :

- applications chiffrées simples sur le circuit économique.
- analyse de documents réels : statistiques, graphiques, tableaux, fiches de rémunération, etc.
- constitution de dossiers.

- analyse et exploitation de documentation : brochures, bulletins bancaires, extraits de presse, etc
- 3) travaux dirigés d'économie de l'entreprise (comptabilité).
- exercices pratiques de comptabilisation en rapport avec les notions vues en option de base.
 - utilisation souhaitée d'un logiciel de comptabilité (objectif : montrer un type de structure d'enregistrement informatisé).